



Département SEC

## Info arme et sécurisation des sites

Bagnolet, mars 2018

Trois représentants de l'UNSA-SEC ont été reçus en audience par la direction de notre département (Monsieur GOUAUD, Monsieur WIEBER et Madame LACHUER).

Les sujets abordés sont les suivants :

1. *Les conditions d'organisation des séances de tir avec l'arrivée de l'arme de service 9mm semi-automatique,*
2. *La création d'un stand de tir au département SEC,*
3. *Outil d'aide à la visée avec un 9mm.*

1. Avant de réceptionner les nouvelles armes de poing, les différents attachements doivent être totalement sécurisés pour septembre 2018, avec une sécurité améliorée : *traçabilité d'utilisation, boîte à clefs des coffres sécurisée par badge...* Le nombre d'armes à stocker dans les différents attachements va doubler, il faut donc structurer et revoir l'ensemble du dispositif sécuritaire des coffres blindés, SAS d'armement et alarmes qui devront répondre aux prescriptions de l'audit sécurité réalisé par la Police il y a plus d'un an maintenant. Le choix de l'arme retenue n'est pas encore déterminé, sachant que quatre collègues formateurs ont rudement éprouvés les 5 armes présentées par les différents fournisseurs suivant un cahier des charges exhaustif. Nous allons bientôt passer d'un revolver obsolète à une arme moderne, fiable, performante, en dotation individuelle et adaptée au contexte actuel (menace terroriste).

Une fois l'arme commandée, les agents auront une formation de trois jours avec leur arme personnelle et devront s'acquitter d'un tir de 60 cartouches au stand d'Auteuil. A compter de septembre et sur une période de trois mois à l'issue des trois jours de formation, les agents du GPSR devraient tous avoir changé d'arme de service (sauf nouveau contretemps). Dès 2019, pour compléter le passage au 9 mm les collègues vont tirer de 75 à 90 munitions individuellement.

2. Par ailleurs, la direction étudie la possibilité de louer des stands de tir à proximité des différents Kheops pour limiter le temps de trajet et répondre aux obligations réglementaires. À partir de 2019, la direction souhaite que les agents effectuent les séances de tir en tenue d'uniforme à l'occasion de leur mission (rentabilité, problématiques de transfert d'armes et munitions...).

**L'UNSA SEC a demandé la création d'un centre de tir pour le GPSR**, qui permettrait d'effectuer de véritables formations approfondies telles que des simulations primo-intervenants et des déplacements scénarisés. Pour rentabiliser ce projet, il serait nécessaire de pouvoir réserver des créneaux horaires à d'autres services de sécurité.

3. **L'UNSA SEC** demande en dotation, un outil tactique d'aide à la visée pour optimiser de façon conséquente les tirs de ripostes en état de légitime défense, en milieu confiné dans lequel les collègues évoluent avec les voyageurs (laser, pointeur rouge). En effet, les statistiques de la Police démontrent que plus de 80% sont hors cibles en situation réelle sur le terrain.

**L'équipe UNSA SEC**